

Jean-Michel Deleuil et Alexandre Colombani, Emmanuelle Peyvel  
2 décembre 2009

Café de la Cloche, 2 décembre 2009

## **Que la lumière soit ! Eclairer la ville autrement**

Débat animé par :

- Jean-Michel Deleuil, maître de conférence HDR à l'INSA de Lyon
- Alexandre Colombani, manager de l'association LUCI (Lighting Urban Community International)

A l'occasion de la fête des Lumières, les cafés géo invitaient J.M. Deleuil, maître de conférences à l'INSA de Lyon, et A. Colombani, directeur de l'association LUCI (Lighting Urban Community International), à éclairer notre lanterne sur les liens unissant la ville aux lumières. Eclairer la ville autrement est aujourd'hui en effet une nécessité, et cela pas seulement à l'occasion de moments festifs comme les fêtes de fin d'année. Des réflexions plus globales sur le rôle de l'éclairage dans la structuration de l'espace urbain, sur ses usages et ses usagers, ainsi que sur les injonctions du développement durable sont aujourd'hui au cœur des débats.

Cela n'a cependant pas toujours été le cas, comme le rappelle pour commencer J.M. Deleuil. L'éclairage urbain a été historiquement très lié au développement de l'automobile, si bien que jusque dans les années 1980, l'éclairage de la ville était uniquement considéré du point de vue du chauffeur, notamment pour assurer sa sécurité. L'uniformisation que cette pensée entraîna commença à évoluer suite aux chocs pétroliers. Des restrictions budgétaires sont alors imposées, et même si l'énergie nucléaire est alors promue dans un souci d'équilibre, une réflexion s'amorce, commençant à remettre en cause le tout routier. Conjointement à cette tendance, la concurrence entre métropoles débute, ce qui les force à réfléchir davantage sur leur image, dont l'éclairage fait partie. C'est dans ce contexte que la ville de Lyon se lance en 1989 dans une politique importante concernant son éclairage, espérant par là même changer son image alors peu attractive. Jusque-là en effet, l'éclairage n'y avait pas été pensé de manière cohérente, ce qui avait fait émerger un paysage lumineux hétéroclite peu esthétique. Aux surenchères d'enseignes commerciales s'opposaient alors des quartiers mal éclairés, et face un centre-ville traditionnellement très éclairé, renforçant par là même sa centralité, montait en puissance une banlieue de plus en plus éclairée, lui faisant alors concurrence.

M. Guillot propose alors au maire de l'époque, M. Noir, de planifier l'ordonnancement du paysage lumineux. C'est ainsi que le premier plan Lumières est créé. Il se focalise alors sur ce qui est identifié comme constitutifs de l'identité lyonnaise et amène ainsi un éclairage particulier en centre-ville et sur la colline de Fourvière, afin de mettre surtout en valeur les grands monuments faisant consensus. Mais si au départ ce sont les façades architecturales qui sont éclairées, c'est tout l'espace public qui est progressivement concerné. On passe ainsi d'une architecture des lumières à un urbanisme des lumières. En ce sens, le plan Lumières de la ville de Lyon a su également faire évoluer l'approche des professionnels, en les amenant à prendre à compte la diversité des usages et des usagers de l'espace urbain.

Aujourd'hui, la ville de Lyon a exporté non seulement sa fête des Lumières mais plus globalement son savoir-faire, puisque de plus en plus de villes, en France et à l'étranger, ont mis en œuvre des stratégies lumière, comme le rappelle A. Colombani. L'association LUCI fédère leurs démarches et participe de ce fait à institutionnaliser le travail sur l'éclairage dans les politiques publiques. Créée en 2002 à l'initiative de la ville de Lyon, LUCI regroupe aujourd'hui plus de 60 villes à travers le monde, comme Alger, San José, Abu Dhabi, Porto Novo, Osaka, Ho Chi Minh Ville ou Montréal. Des professionnels sont également membres de cette association, qu'il soit fabricants, installateurs ou chercheurs travaillant sur ces questions. L'objectif de cette association est de promouvoir les techniques et les pratiques autour de la lumière en ville, afin d'amorcer une circulation des savoirs, dont la constitution est finalement récente. C'est dans ce but que l'association se compose de quatre commissions de spécialistes, au cœur des grands enjeux relatifs à l'éclairage urbain : technologie (pilotée par Shanghai), développement durable (Eindhoven), stratégie urbaine (Liège) et culture (Glasgow). Afin de valoriser et de promouvoir les meilleures pratiques en éclairage, LUCI récompense par ailleurs chaque année certaines villes à travers trois initiatives. Le prix *Citypeople.light* valorise l'exemplarité de certaines villes dans leur mise en lumières, celui *Lightlinks* soutient des projets de coopération décentralisée (comme à Jéricho en Palestine), tandis que celui *Auroralia* se concentre sur l'aspect économique et durable de la lumière.

D'après J.M. Deleuil, la nouvelle donne du développement durable force en effet aujourd'hui à questionner autrement l'éclairage public. Désormais, pour les élus, les associations, les professionnels ou les universitaires, la question de l'éclairage public a émergé comme véritable objet légitime, qu'il soit de recherche, d'investissement ou de politique publique.

Mais il est toutefois bon de rappeler qu'à l'échelle mondiale, la lumière est plutôt rare, mal répartie et récente, puisque longtemps l'humanité fut plongée dans le noir. Elle en est d'autant plus valorisée, en incarnant bon nombre de valeurs et de symboles : la spiritualité, l'intelligence, la paix, l'amour... L'époque contemporaine a cependant vu s'opérer un basculement d'importance dans les pays les plus riches de la planète : aujourd'hui, c'est la nuit qui est rare en ville, ce qui induit de nouvelles pratiques et de nouveaux imaginaires. C'est ce qui explique que paradoxalement les citadins redemandent aujourd'hui de la nuit, par exemple en réclamant des éclairages qui n'empêchent pas d'admirer les étoiles. Désormais, il ne s'agit donc plus d'éclairer contre la nuit mais avec elle, ce qui constitue une petite révolution dans les pays catholiques, contrairement aux pays protestants. La nuit a acquis un nouveau statut : celui de patrimoine, qu'il faut préserver. Les écologistes sont les fers de lance de cette approche, dénonçant les perturbations dues à des lumières trop intensives, en particulier la nuit sur la flore et la faune, perturbant sa reproduction ou les migrations des oiseaux.

Cette injonction écologiste rejoint une volonté plus pragmatique de faire des économies budgétaires pour les villes. Le développement durable a ainsi entraîné un certain nombre de changements dans l'élaboration des politiques publiques : limiter le gaspillage, prendre en compte l'avis de tous les usagers sur le mode de la concertation, développer les transports en commun et les modes doux de circulation... Des préoccupations plus sociales se retrouvent également. Le travail portant sur l'éclairage public peut en effet servir aux malvoyants ainsi qu'aux personnes âgées, afin d'améliorer leur confort et leur sécurité. Désormais, les politiques d'éclairage se voient donc affublées de multiples objectifs, ce qui amène les fabricants à proposer des produits de plus en plus variés, pour des raisons esthétiques, sociales, budgétaires... De nouveaux types d'éclairage sont désormais proposés, tranchant radicalement avec ceux des années 1980 en termes d'innovation, comme des tapis de lumières au sol ou au ciel ou des publicités lumineuses projetées dans les airs. Dans son plan lumières

n° 2 (actualisant celui n° 1 en 2004), la ville de Lyon avait été déjà pris en compte le développement durable. Des expériences concrètes avaient ainsi été menées auprès des malvoyants, ainsi que des sondages auprès de populations résidentes pour qu'elles choisissent leur éclairage. On est donc finalement en train d'appliquer à l'éclairage ce qu'on a fait dans les années 1970 en passant du fonctionnalisme au projet urbain. L'approche est désormais plus globale et tente d'envisager les choses plutôt en termes d'ambiance.

D'après J.M. Deleuil, quatre tendances lourdes se dessinent aujourd'hui en matière d'éclairage public :

- Une approche plurielle des éclairages urbains : Aujourd'hui, la nuit n'est plus éclairée de la même façon au fil des heures. Le plein feu a vécu. La lumière en ville varie en fonction des heures, des usages et des lieux.
- La planification de la nuit en ville, ce qui induit un réel changement dans notre rapport à la nuit. Cela amène chacun à se préoccuper de l'éclairage dans sa vie quotidienne, pour plus de confort et de sécurité notamment.
- Une approche plus collective. Les échelles de compétences en matière d'éclairage public sont encore trop éparpillées. Dans le Grand Lyon par exemple, chaque commune a son approche de l'éclairage, même si le plan Lumières n° 2 avait déjà impulsé des approches plus fédératives, en réfléchissant par exemple sur les entrées de ville (cas de la Duchère).
- L'insertion de l'éclairage public dans les projets urbains, ce qui est encore trop marginal. Pourtant, il participe très clairement à la requalification des espaces publics, à leur fréquentation et à leur valorisation.

## **Débat**

### **Dispose-t-on de résultats précis en termes de fréquentation touristique ou d'attractivité économique concernant les villes ayant investi dans un plan Lumières ?**

**A. Colombani :** L'association LUCI ne dispose pas encore de résultats à ce propos. C'est pourquoi, la commission « culture » de Glasgow va lancer très prochainement une étude là-dessus à l'échelle internationale. Certaines villes produisent parfois leurs propres statistiques. Ainsi, Lyon estime que la fête des Lumières draine entre 2 et 3 millions de personnes, et des études plus qualitatives ont démontré que les visiteurs de la Fête avaient tendance à revenir à Lyon à d'autres périodes de l'année. Mais en ce qui concerne les plans lumière, il est très difficile d'isoler la lumière dans une enquête sur l'espace public, car en général, les personnes interrogées n'y pensent pas. Pour le projet de réaménagement des berges du Rhône par exemple, la lumière occupe une place non négligeable, mais il est difficile d'évaluer son impact dans la réussite du projet. Il est encore plus difficile d'évaluer cet impact en matière de changement d'image. Il est évident que le Plan Lumière a participé à dépoussiérer l'image de la Ville de Lyon et qu'il a eu des conséquences positives sur le tourisme ainsi que le développement économique et commercial, mais quantifier ces résultats reste très difficile, ne serait-ce d'un point de vue méthodologique.

### **De quels pouvoirs disposent les maires pour limiter les impacts négatifs des enseignes commerciales, dont la luminosité est parfois intempestive, sans compter qu'elles peuvent défigurer le paysage ?**

**J.M. Deleuil :** A vrai dire, les municipalités n'ont pas de compétences universelles là-dessus. En France, il est très compliqué juridiquement d'intervenir à ce sujet, car cela dépend si l'enseigne commerciale est en saillie ou non sur l'espace public. De fait, il s'agit d'une

négociation permanente entre les élus et les commerçants, négociation d'autant plus délicate que les municipalités ne veulent pas perdre d'annonceurs. Le travail avec les associations de commerçants est également important, afin d'uniformiser les vitrines, de baisser l'éclairage public (dans un souci de complémentarité entre l'éclairage privé des vitrines et celui public de la voirie) et de travailler les perspectives de rues.

**On a un peu l'impression que les éclairages sont partout les mêmes, alors que les politiques d'éclairage servent précisément à spécifier l'image d'une ville ou d'un quartier en particulier. Comment résoudre ce dilemme ?**

**A. Colombani :** C'est tout à fait juste de souligner que les politiques d'éclairage urbain procèdent souvent des mêmes mises en lumières, alors qu'elles cherchent pourtant la différenciation, à l'heure de la compétition que se livrent les villes. La fête des lumières de Lyon a ainsi été souvent imitée et de très nombreuses villes s'inspirent du plan lumière de Lyon. (mondialement copiée). Ce résultat s'explique de plusieurs manières. Tout d'abord, certaines trames ou logiques d'éclairage se retrouvent souvent pour leur efficacité et leur esthétique reconnue : se servir d'un fleuve comme d'un miroir, éclairer le patrimoine architectural d'une ville, rendre plus lisibles les grands axes structurants... D'autre part, il est important de souligner que le métier de concepteur lumière est finalement très récent, tout comme l'investissement des villes sur ce thème. On peut donc imaginer que l'émergence de professionnels qualifiés va à terme favoriser des mises en lumières diversifiées, reflétant les spécificités locales.

**J.M. Deleuil** ajoute par ailleurs que les politiques d'éclairages tentent quand même de s'adapter aux contextes locaux, car les identités ne se véhiculent pas partout de la même façon. Ainsi, on n'éclairera pas une église du Nord de l'Europe comme une église du Sud de l'Europe. Entre quartiers, la différenciation lumineuse est encore balbutiante mais elle est plutôt efficace. On est en train de sortir du tout routier, qui amenait une certaine homogénéité. Les cahiers des charges ne sont plus forcément les mêmes d'un quartier à un autre.

**A. Colombani :** Certains zones urbaines, comme celui quartier des spectacles de Montréal par exemple, choisissent en effet de miser sur un éclairage spécifique, ce qui participe à les valoriser un peu plus au sein du tissu urbain.

**Dans quelles mesures la mise en lumière de la ville peut-elle se marier avec un travail sur les sons ?**

**J.M. Deleuil :** Le travail simultané mené entre le son et la lumière sur un espace public est en général ponctuel, à l'occasion de certaines manifestations par exemple (14 juillet, concerts...). Il peut exister cependant un travail mené sur l'acoustique dans les espaces urbains, mais il n'est généralement pas mené de concert avec le travail sur les éclairages.

**Dans quelles mesures les populations locales participent-elles à la mise en lumière de leur quartier ?**

**J.M. Deleuil :** La concertation avec les habitants sur l'éclairage de leur quartier est de plus en plus fréquente, car elle s'inscrit pleinement dans le projet urbain et surtout dans sa réussite. Mobiliser une population autour des éclairages n'est cependant pas toujours évident au début, car elles n'y voient pas forcément l'intérêt, si bien que la concertation procède également d'une éducation et d'une sensibilisation à cette question.

**Quels liens peut-on établir entre éclairage public et sécurité ? On entend ainsi souvent dire qu'il vaut mieux éclairer que mettre des caméras de vidéo surveillance pour sécuriser un quartier.**

**J.M. Deleuil :** A vrai dire, le lien entre sécurité et éclairage public est le plus souvent établi de manière trop systématique. Il est en fait très difficile de mesurer la sécurité d'un quartier. Elle est très liée aux temporalités : la petite délinquance a ses heures de pointe, comme toute activité sociale. D'autre part, il n'a pas été clairement établi que l'intensité d'un éclairage jouait vraiment un rôle sur la sécurité des espaces publics. Leur configuration joue davantage. On pourrait même aller jusqu'à dire que plus un lieu est éclairé, plus il est dangereux, car un voleur a besoin de lumières pour agir ! Etablir un lien automatique entre lumière et sécurité s'inscrit dans une vieille tradition policière qui porte un regard exclusivement sécuritaire sur l'espace public. Aux yeux de la police, il est difficile de faire exister des recoins, d'instaurer des moments, même très courts, de noir total. L'éclairage dynamique est de ce fait encore très peu présent dans nos villes.

Compte rendu : Emmanuelle Peyvel (relu et amendé par les intervenants)

**Pour aller plus loin :**

- Le site de l'association LUCI : <http://www.luciassociation.org/pres...>
- DELEUIL, J.M., 2009, *Eclairer la ville autrement, innovations et expérimentations en éclairage public*, Lausanne, PPUR, 295 p.
- A lire dans *20 minutes* : <http://www.20minutes.fr/article/369...>